

# PROJET DE RÉFECTION DES MURS LONGEANT LA RIVIÈRE MATANE

## Rencontre avec les parties prenantes

### *Faits saillants de rencontre*

#### **Membres du conseil municipal de la ville de Matane**

Date : mercredi 20 avril 2022

Durée : 120 minutes

Lieu : Hôtel de ville de Matane (230, avenue Saint-Jérôme)

#### **Personnes présentes :**

- Nelson Gagnon, conseiller municipal
- Marc Charest, conseiller municipal
- Jérôme Caron, Ville de Matane, service Génie et Environnement
- Anne Dionne, Ville de Matane, communications
- Hugo Mimee, Table ronde Participation publique

#### **Faits saillants des discussions**

---

##### **Commentaires généraux**

Les personnes rencontrées soulèvent certains points importants à considérer :

- Attente de la part des citoyens de pouvoir circuler facilement des deux côtés de la rivière Matane, en accédant au pont de la route 195
- Le secteur de l'économie locale lié au saumon est très important
- Un projet qui soit à échelle humaine
- Mettre le parc des îles au cœur de ce projet
- Travailler avec la SOGERM, un acteur clé
- Garder en tête que Matane est une destination touristique
- Mettre aussi en valeur la culture le long des deux côtés de la rivière

Il faut préparer les citoyens à une longue période de travaux, tout en démontrant que la ville est en mesure de mener plusieurs projets simultanément.

---

##### **Réfection du barrage Mathieu-D'Amours par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC)**

Le MELCC ne prévoit pas de garder le poste d'observation pour la montée du saumon. Les représentants de la ville souhaiteraient quant à eux le conserver, en plus d'aménager un centre d'interprétation du saumon.

Nécessité de s'arrimer autant que possible au projet de réfection du barrage et de travailler en amont avec le Centre d'expertise hydrique du Québec.

---

##### **Types de travaux possibles**

Faire en sorte que les scénarios choisis représentent une amélioration par rapport aux infrastructures actuelles.

Des compensations pourraient être à prévoir si le projet impacte certaines fosses à saumon.

---

**Commentaires et idées en lien avec la démarche de participation publique :**

- Les consultations pour le Programme particulier d'urbanisme (PPU) auront lieu dans la semaine du 11 juillet

**Suivis / actions à prendre :**

- À évaluer - Créer un groupe de travail Ville / MELCC (murs, barrage Mathieu-d'Amours, rue Saint-Joseph, etc.)
- Trouver des programmes de subvention qui permettraient de financer les différents aspects du projet

*Ces faits saillants se veulent informels et ne constituent pas un verbatim de la rencontre. Ils n'ont aucune valeur légale.*